

Sujet : [INTERNET] RE: Templemars. ETS Verbrugge et fils

De : BOUTHORS Anne-Sophie <anne-sophie.bouthors@chru-lille.fr>

Date : 08/11/2019 10:58

Pour : "pref-installations-classees@nord.gouv.fr" <pref-installations-classees@nord.gouv.fr>

Bonjour,

habitante de la ville de Templemars, je souhaite émettre un avis défavorable à l'installation des établissements Verbrugge et fils de [nickelage chimique, chromage dur et anodisation dure] sur le territoire de notre commune. En effet il est nécessaire de prendre le risque sanitaire associé à cette installation dans une zone peuplée et vulnérable du point de vue de l'approvisionnement en eau de la métropole. Il est également inutile de charger plus le trafic des camions dans une zone surchargée d'accès à la métropole.

La suggestion d'une installation plus à distance des grandes zones urbaines me paraît indiquée.

Bien à vous Anne-Sophie Ducloy-Bouthors 130 rue Jules Guesde 59175 Templemars.